

Bâtiment public éducation & culture

EXTENSION ET RESTRUCTURATION PARTIELLE DES LOCAUX TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS DU PARC

SAINT-CÔME-DU-MONT (50)



L'association du bois et de la terre offrent de multiples avantages, dont cette extension de la Maison du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin profite pleinement.

Pilotée par le cabinet d'architectes L'Archiviolette et mis en œuvre par l'entreprise Amand pour la partie bois, cette réalisation a su en effet mettre en valeur les qualités techniques de ces deux matériaux : le bois offre une simplicité d'utilisation (de par sa légèreté notamment) et de multiples possibilités structurelles, quant à la terre elle compense la faible inertie thermique qui pénalisent parfois les constructions bois-paille et participe de la régulation hygrothermique. Ajoutons à cela la qualité esthétique d'une alliance entre le végétal et le minéral qui confère à ce site accueillant du public et une équipe administrative des tonalités douces et lumineuses.

La structure de cette 3^e unité de la Maison du Parc sont constitués d'éléments de bois pré-montés en atelier (plancher, mur en ossature et charpente) qui ont été assemblés sur place. L'extérieur du bâtiment est habillé de bardage en douglas brut, tandis que les brise-soleil au sud, les portes ainsi que le parquet sont en pin sylvestre. L'isolation du bâtiment est majoritairement assurée par des bottes de paille produites localement et issues de l'agriculture biologique, intégrées dans une ossature bois et parfois complétée par de la laine de bois

ou du liège en vrac. Fait marquant, l'isolation a été assurée par l'entreprise Amand, en charge initialement du lot bois et qui s'est formée pour l'occasion à la mise en œuvre de la paille. La terre se retrouve quant à elle à plusieurs endroits : « un mur en bauge de 30 cm d'épaisseur a été construit côté route pour ajouter une dimension phonique à l'isolation, explique Elise Lambert de l'Archiviolette, Un mur central a été réalisé en mélange terre-paille (banché dans des coffrages) recouvert d'un enduit épais de terre et chaque bureau bénéficie du même enduit. » Cette présence récurrente de la terre assure une forte inertie intérieure qui, nous rappelle l'Archiviolette, « contribue à atténuer les fluctuations de température dans les locaux, et représente une source de confort importante, quelle que soit la saison, permettant d'éviter aussi bien les surchauffes que les chutes brutales de température. »

D'autres aménagements complètent cette réalisation exemplaire sur le plan bioclimatique : un pan de toiture exposé au Sud et donnant sur une salle de réunion a été vitré, de même que la façade ouest, afin de capter la chaleur solaire ensuite redistribuée dans l'ensemble des bureaux par une ventilation double flux. Résultat, cette extension d'une surface de 245 m² ne consomme que 11,3 kWh/m²/an et n'a donc pas entraîné l'installation d'un chauffage complémentaire. Elle a été connectée à la chaudière granulés bois existante pour n'en solliciter que 3 kW...



Livraison : 2016
Surface (m²) : 245
Coût global : 550 K€ HT

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
Maîtrise d'œuvre : cette extension a été conçue par le

cabinet d'architecture l'Archiviolette (14) et le bureau d'étude bois Anglade Structures Bois (66)
BET structure bois : ANGLADE STRUCTURES BOIS (66)
BET structure autre : BEMAR STRUCTURE (14)
BET Thermique : THERMOLOGIC (14)
Economiste : ECIB (14)
Entreprise de lot bois : AMAND (50)